

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7179
4 mars 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, DATEE DU 3 MARS 1966, ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
AU REPRESENTANT PERMANENT DU BRESIL AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 février 1966^{1/}
relative à certains renseignements figurant dans mes rapports au Conseil de
sécurité (S/7032/Add.12 et 13) des 10 et 12 février et concernant un incident qui
a eu lieu le 10 février à Saint-Domingue et dans lequel se trouvaient impliqués
des militaires brésiliens.

Je me suis entretenu de la question que vous avez évoquée dans votre lettre
avec mon représentant dans la République Dominicaine, M. José Antonio Mayobre,
et je suis heureux de vous assurer qu'il n'y a aucun doute dans notre esprit
quant à l'exactitude de l'explication de l'incident que le général Alvaro Alves
da Silva Braga, commandant de la Force interaméricaine de paix, a donnée dans la
déclaration qu'il a publiée. Cette déclaration, comme vous l'avez noté, a été
reproduite intégralement dans mon rapport du 12 février (S/7032/Add.13, par. 3).

Votre lettre du 25 février a été distribuée aux membres du Conseil comme
vous me l'avez demandé. La présente réponse le sera également.

Veillez agréer, etc.

(Signé) U THANT